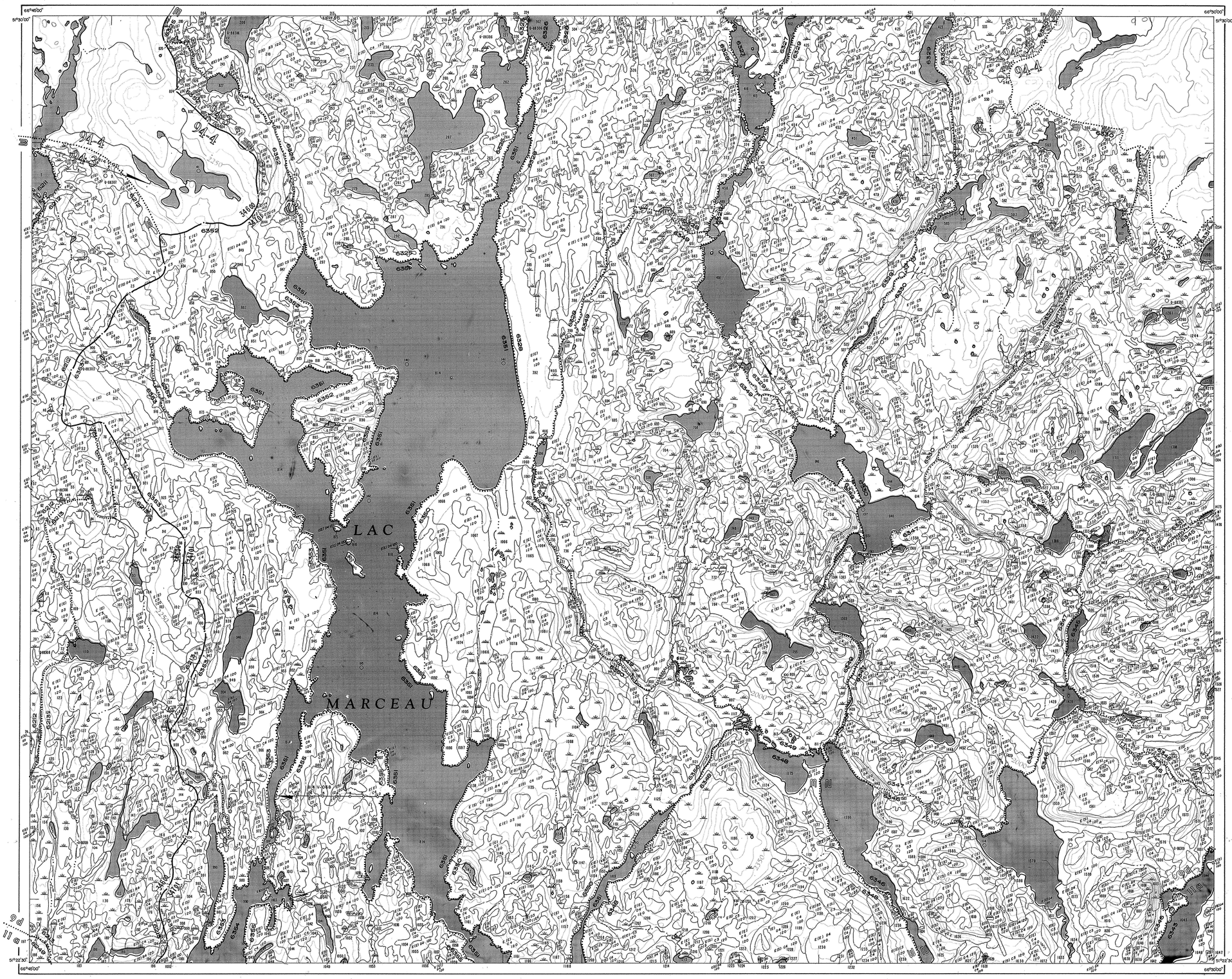

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 – 0,5 – 1,0 – 1,5 – 2,0 – 2,5 – 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin blanc
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou sapin sous couvert plus de 75% de la portée du sol)
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette rouge)
— — (plantation d'épinette noire)
Sapinière
— — de sapin et/ou épinette blanche couvert plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin gris et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de pin sylvestre
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec pin gris et/ou épinette blanche
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉ (groupements et sous-groupements)
Résineux à feuillus tolérantes
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec mélèze
— — — — — — avec sapin
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec sapin
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
Bouleau à bouleau jaune avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
Peuplerais avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Frênaie avec résineux
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplerais
Frênaie rouge
Érablière
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés
⊖ 1 à 50 % — ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Pâturage
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	THÈS DE:	
10 (ans)	—	0-10 ans
20 "	—	11-20 "
30 "	—	21-30 "
40 "	—	31-40 "
50 "	—	41-50 "
60 "	—	51-60 "
70 "	—	61-70 "
80 "	—	71-80 "
120 "	—	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-60 "	60-90 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉTÉROÈNE

Jeune inégienne: Plus de la dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inégienne: Plus de la dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges en stade de déclin. Autres peuplements, majorité des tiges vieilles de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-3 m)	2 (3-6 m)	3 (6-9 m)	4 (9-12 m)	5 (12-15 m)	6 (15 m+)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 75 %	f
Très forte	76 % et plus	tf

Superficie actuelle de pentes > 0 %

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 cp 50m D — stratification, classe de pente, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 cr60 D1 — classe de pente, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR., CONSULTANTS FORESTIERS D.G.R. INC. (QC 94-3)
SIGNATURE: Jacques Lebeau

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1988
Année de publication: 1989
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/5/88
Déclinaison magnétique: 25° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 94-3
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 16 04
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 346 00*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité:
Division de recensement: 97300
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 6343 *
Région écologique: 9d*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-0-11 S.E.	22-0-10 S.O.	22-0-9 S.E.	22-0-9 S.O.
22-0-6 N.E.	22-0-7 N.O.	22-0-8 N.E.	22-0-8 N.O.
22-0-3 S.E.	22-0-2 S.O.	22-0-1 S.E.	22-0-1 S.O.

22 O/7 N. E.